Plan - éch : 1/250

LOT 1		4,38	
	120		240
230	1-mj		1-u
tp	ha-10,00 / ha-7,00		I+1R+1S

LOT 2		3,93	
	120		240
230	1-mj		1-u
tp	ha-10,00 / ha-7,00		I+1R+1S

LOT 3		3,92	
	120		240
230	1-mj		1-u
tp	ha-10,00 / ha-7,00		I+1R+1S

LOT 4		3,87	
	120		240
230	1-mj		1-u
tp	ha-10,00 / ha-7,00		I+1R+1S

Légende

	LOT				
					surface du lot / de l'îlot [ares]
surface d'emprise au sol [m2]	min.	max.	min.	max.	surface constructible brute [m2]
surface du scellement du sol [m2]	max.		min.	max.	type et nombre de logements
type de toiture		max.	min.	max.	nombre de niveaux
type, disposition et nombre des constructions			hauteur des constructions [m]		

Délimitation du PAP et des zones du PAG
- MIX-v — délimitation du PAP
- HAB-1 — délimitation des différentes zones du PAG

Courbes de niveaux
- terrain existant
- terrain remodelé

Nombre de niveaux
- I, II, III — nombre de niveaux pleins
- +1,2,...R — nombre de niveaux en retrait
- +1,2,...C — nombre de niveaux sous combles
- +1,2,...S — nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions
- hc-x — hauteur à la corniche de x mètres
- ha-x — hauteur à l'acrotère de x mètres
- ht-x — hauteur au faîte de x mètres

Type, disposition et nombre des constructions
- x-mi — x maisons isolées
- x-mj — x maisons jumelées
- x-mb — x maisons en bande

Type et nombre de logements
- x-u — x logements de type unifamilial
- x-b — x logements de type bifamilial
- x-c — x logements de type collectif

Formes de toitures
- tp — toiture plate
- tx(y%-z%) — toiture à x versants, degrés d'inclinaison
- orientation du faîte

Gabarit des immeubles
- alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
- limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
- alignement obligatoire pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
- limites de surfaces constructibles pour constructions

Délimitation des lots / parcelles
- lot projeté
- terrains cédés au domaine public communal

Espaces extérieurs privés et publics
- espace vert privé
- espace vert public
- aire de jeux ouverte au public
- espace extérieur pouvant être scellé
- voie de circulation motorisée
- espace pouvant être dédié au stationnement
- chemin piéton
- voie de circulation de type zone résidentielle

Servitudes
- servitude de type urbanistique
- servitude écologique
- servitude de passage
- élément bâti ou naturel à conserver

Plantations et murets
- arbre à moyenne ou haute tige projeté
- arbre à moyenne ou haute tige à conserver
- haie projetée
- haie à conserver
- muret projeté
- muret à conserver

Infrastructures techniques
- rétention à ciel ouvert pour eaux pluviales
- bassin de rétention souterrain
- canalisation pour eaux pluviales existante / projetée
- canalisation pour eaux usées existante / projetée
- canalisation pour eaux mixtes existante

Complément à la légende
- toiture verte

Référence : 19620/3C
Le présent document appartient à ma décision d'approbation du : 29.11.2023
Le Ministre des Affaires intérieures
Léon Gloden

Coupe AA - éch : 1/250

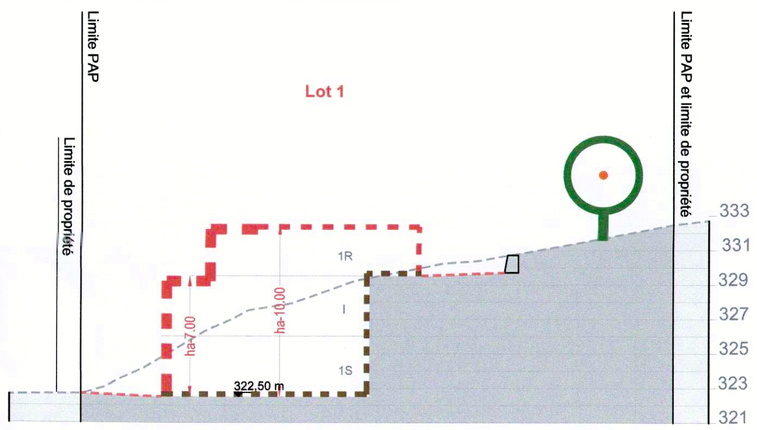

Coupe BB - éch : 1/250

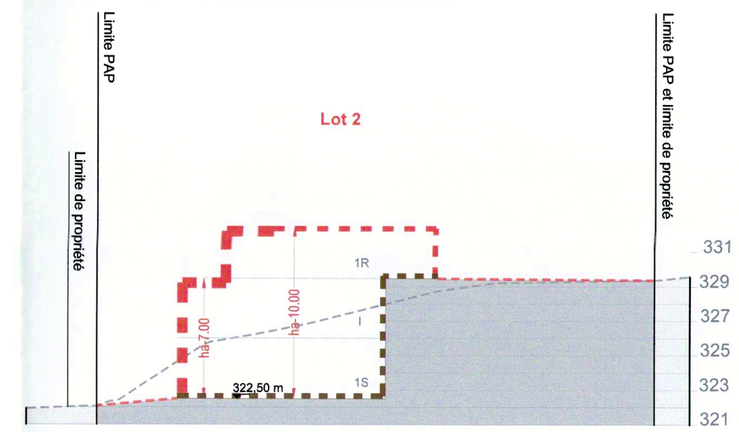

Coupe CC - éch : 1/250

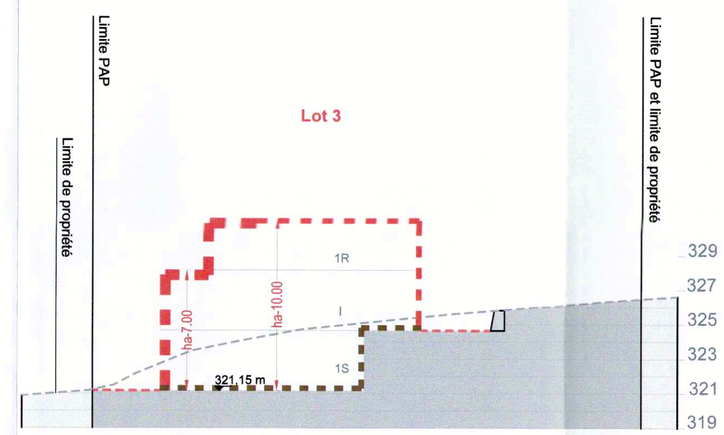

Coupe DD - éch : 1/250

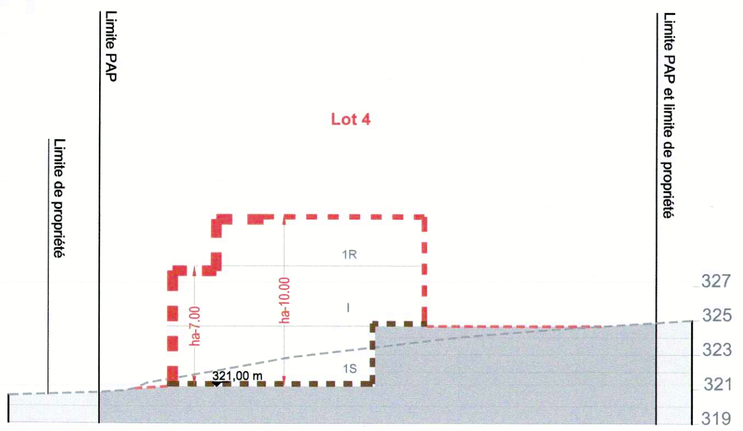

Coupe EE - éch : 1/250

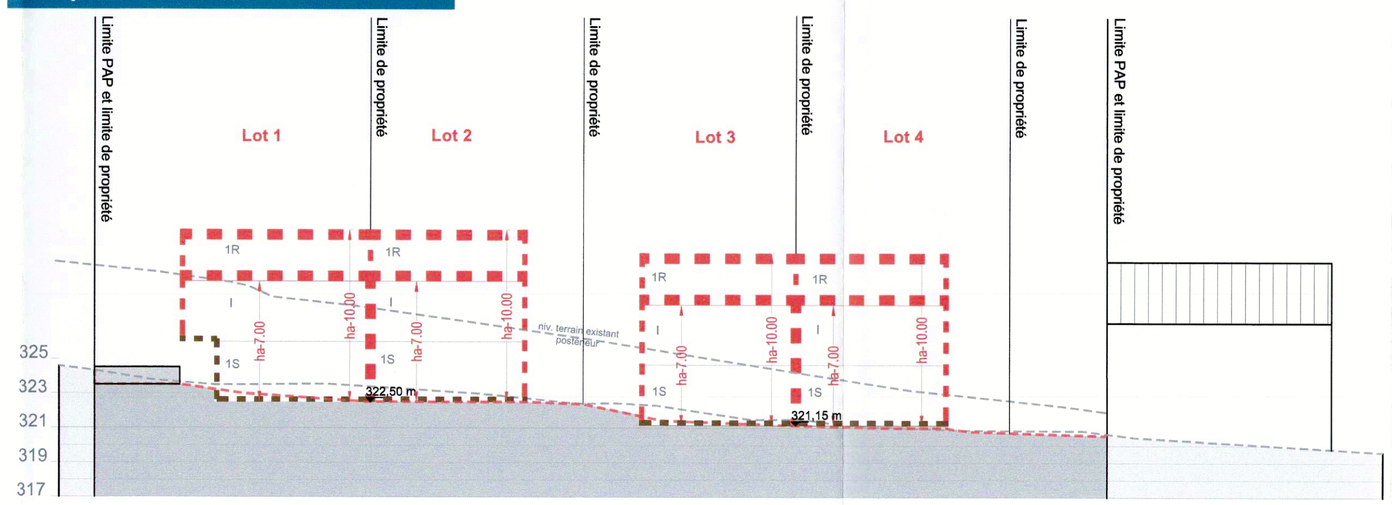

202308251055

RÉV.	DATE	DRESSÉ	MODIFICATION
A	25.08.2023	AB	Modification suivant Avis de la cellule d'évaluation (réf. 19620/3C)

BAU HAUS PROMOTIONS SA
17, rue Sigismond
L-2537 LUXEMBOURG

PAP "Rue de la Croix" à Sprinkange
Plan réglementaire
Vue en plan et coupes

DATE : 10.03.2023	DRESSÉ : AB	PLAN N° : 1489_60_02	INDICE : A
ÉCHELLE : 1/250	CONTRÔLÉ : Signature numérique de Antoine Burgraff Date : 2023.08.25 10:59:44 +02'00'	FICHIER : 1489_PAP_révs3.dwg	

RAUSCH & Associés
Bureau d'études * Ingénieurs-conseils s.à r.l.
Centre Alswee - 3, ZAE am Clemensbongert - L-9158 HEIDERSCHEID
Tél: 88 80 08 E-mail: bureau@bureau-rausch.com www.bureau-rausch.com